

« Pour que les élèves ne décrochent pas, il faut aussi accrocher les parents »

Entretien avec Véronique Piperaud,

principale du collège Jean-Renoir, Bourges.

La Santé en action : Votre projet d'établissement vise à favoriser « l'accrochage scolaire ».

Pourquoi ne pas parler de lutte contre le décrochage scolaire ?

Véronique Piperaud : Lorsqu'on intervient sur le décrochage scolaire, il est souvent trop tard. Le poids du déterminisme social dans la réussite des élèves est important et nécessite de prendre des mesures très en amont. C'est pourquoi notre projet d'établissement « Vivre, apprendre et réussir ensemble » (mis en œuvre à partir de 2014) focalise l'action sur les classes de sixième et de cinquième ; il concerne tous les élèves, pour ne pas stigmatiser ceux qui sont déjà en difficulté scolaire. Ce projet comporte deux volets : le dispositif « *Set and Change* » propose des ateliers pédagogiques culturels, artistiques et sportifs, dont le but est de permettre aux élèves de se révéler et d'être valorisés ; le dispositif « Classe passerelle » accueille une dizaine de jeunes handicapés moteurs et mentaux de 12 à 16 ans en classe ordinaire ou dans certains ateliers. Celui-ci prolonge l'initiative « La parenthèse », engagée par mon prédécesseur en 2008.

« L'ÉVALUATION POSITIVE ROMPT AVEC LA CULTURE DU CLASSEMENT ET ÉVITE LA SPIRALE DE L'ÉCHEC PAR LES MAUVAISES NOTES QUI RENVOIENT L'ÉLÈVE À UNE IMAGE DE NULLITÉ. »

S. A. : Comment se passe l'intégration des jeunes handicapés ?

V. P. : Ils participent notamment aux cours de technologie. Avec les autres élèves, ils travaillent sur des projets informatiques – création de diaporamas, de blogs, etc., à partir de thèmes motivants, comme le parcours de grands aventuriers, tel Serge Girard qui fait le tour du monde en courant. Ils viennent à l'atelier céramique, animé deux heures par semaine par une artiste, à la chorale, à l'atelier numérique du centre de documentation et d'information (CDI), où ils travaillent la recherche sur Internet et la lecture. Ils se rendent deux heures par semaine au centre régional d'éducation populaire et de sport (Creps) de Bourges, qui dispose d'un pôle sport et handicap pour pratiquer du sport partagé avec une demi-classe de quatrième. Ces moments sont bénéfiques pour tous. Vivre comme les autres élèves, y compris se détendre dans la cour de récréation, permet aux jeunes handicapés de pouvoir s'insérer plus facilement dans la société. Pour nos élèves, c'est accepter la différence, apprendre la tolérance ; ils seront sans doute plus sensibles au handicap dans leur future vie de citoyen.

Parfois, cette mixité produit des résultats au-delà de nos espérances. Huit élèves ont ainsi décidé d'aider Tom, un jeune handicapé moteur très dépendant ; avec les enseignants de technologie, au moment de la pause déjeuner, ils ont inventé une commande gestuelle pour son fauteuil. Cette invention a remporté, notamment, la médaille d'or au

Concours des jeunes inventeurs et créateurs de Monts-en-Touraine et, en octobre 2017, le prix du président du Concours Lépine européen (coupe et médaille d'or)¹, la médaille d'argent de la Société française de médecine et du sport et celle du ministère des Solidarités et de la Santé.

S. A. : Des ateliers sont proposés aux élèves de sixième et cinquième ; quel est leur degré de participation ?

V. P. : Ces ateliers sont extrêmement variés puisque, outre ceux que j'ai cités précédemment, nous avons des activités photo, patrimoine, cinéma, arts plastiques, sophrologie, médias, jeux d'échec et bridge. L'atelier théâtre est réalisé en partenariat avec une compagnie. Nous avons également un partenariat avec la maison de la culture de Bourges pour l'atelier formation du spectateur, qui permet d'assister aux spectacles et de rencontrer les artistes. Il y a aussi un atelier solidarité, avec l'association Medina. Les élèves ne s'inscrivent que si les parents sont d'accord ; nous devons donc mener auprès de ces derniers un travail important pour les convaincre. Ces ateliers ne sont pas du divertissement. Quand les élèves s'engagent, c'est pour l'année scolaire ; à la fin, ils ont une restitution à produire, qu'il s'agisse d'un spectacle ou d'une exposition. C'est utile pour affermir cette thématique de l'engagement, par ailleurs utile dans le travail scolaire. Près de 80 % des élèves de sixième et de cinquième y participent, ce qui est un très bon résultat. Ils touchent aussi la bonne cible, puisque les élèves qui ne s'inscrivent pas sont essentiellement ceux qui ont déjà beaucoup d'activités culturelles ou sportives à l'extérieur.

L'ESSENTIEL

▶ Dans le cadre du projet d'établissement « Vivre, apprendre et réussir ensemble », les élèves de sixième et de cinquième apprennent en particulier à partager leurs compétences dans le cadre d'ateliers pédagogiques culturels, artistiques et sportifs. Ces activités les enrichissent et leur apportent confiance en eux.

▶ Globalement, les élèves développent plusieurs compétences psychosociales : mieux communiquer, avoir de l'empathie, prendre des décisions, gagner en esprit critique, gérer son stress.

▶ Les mauvaises notes, qui renvoient l'élève à une « image de nullité » sont proscrites au profit d'une évaluation positive, les élèves en difficulté ont accès à un soutien spécifique (aide aux devoirs jusqu'à 18 heures), les parents sont partie prenante des conseils de classe.
Le mot d'ordre : trouver des solutions ensemble, à l'école ou à la maison, pour que l'enfant progresse.

▶ Par ailleurs, des jeunes handicapés sont intégrés dans une classe passerelle qui leur permet de partager des activités avec les autres élèves.

S. A. : Avez-vous évalué les effets concrets de ces ateliers sur la prévention du décrochage scolaire ?

V. P. : L'an passé, nous avons interrogé les élèves concernés par questionnaire sur le vécu de leur année, et les retours ont été très positifs : ils disent avoir appris beaucoup de choses, avoir pris confiance en eux, et ils ont apprécié de faire des activités différentes qui les enrichissent avec d'autres élèves que ceux de leur classe. Ils ont toutefois mentionné un point négatif à leurs yeux : cela leur prend trop de temps. Si chacun dispose d'une tablette numérique en classe, nous ne tolérons pas les téléphones portables personnels, afin que les jeunes ne s'isolent pas devant leur écran. Avec les ateliers, ils disposent de moins de temps pour faire ce qu'ils aiment, être sur les réseaux sociaux et jouer à des jeux sur écran. Globalement, les élèves développent plusieurs compétences psychosociales : mieux communiquer, avoir de l'empathie, prendre des décisions, gagner en esprit critique, gérer son stress, etc. Trois ans après la mise en place



© Raphaël Helle/Sigatures

de notre projet d'établissement, nous n'avons pas d'élèves décrocheurs, même si un certain nombre d'entre eux sont en difficulté. Mais celui-ci ne se résume pas à la création des ateliers, financé à hauteur de 27 000 euros par la Fondation de France ; c'est une démarche globale qui est mise en œuvre.

S. A. : Quels sont les autres volets de cette démarche ?

V. P. : Elle repose sur la pédagogie différenciée et l'évaluation par compétences des élèves. Les enseignants adaptent leurs cours à la diversité des enfants, en multipliant les supports – écrits, visuels, audio – et misent sur les travaux de groupe afin de favoriser l'intelligence interpersonnelle. L'évaluation positive rompt avec la culture du classement et évite la spirale de l'échec par les mauvaises notes qui renvoient l'élève à une image de nullité. L'année est divisée en deux semestres pour donner du temps aux apprentissages ; cela demande un accompagnement et un suivi plus poussés des élèves. Toutes les disciplines contribuent à évaluer le socle commun de connaissances et de compétences exigé en fin de troisième, selon quatre niveaux de maîtrise : insuffisant, fragile, satisfaisant et très satisfaisant.

S. A. : Comment gérez-vous les élèves qui rencontrent des difficultés importantes ?

V. P. : Nous avons fait évoluer le conseil de classe qui s'attache au traitement de la difficulté scolaire et au parcours de ces élèves. Nous invitons désormais leurs parents à y participer.

Il ne s'agit pas de les culpabiliser ou de porter un jugement, mais de trouver des solutions ensemble, à l'école ou à la maison, pour que leur enfant progresse. Par exemple, garder l'élève après les cours, dans le cadre de l'aide aux devoirs, si les parents ne sont pas en mesure de les aider. Nous leur présentons les outils d'évaluation et de suivi, afin qu'ils aient une connaissance plus précise de ce qui se passe au collège et de ses codes et qu'ils retrouvent ainsi confiance dans cette institution.

D'une certaine façon, pour que les élèves ne décrochent pas, il faut aussi accrocher les parents. Avec ce moment d'échange, les enseignants cernent aussi davantage la situation sociale des familles. En outre, la réunion hebdomadaire de l'équipe relais – assistante sociale, infirmière, conseillère psychologue, conseiller principal d'éducation (CPE), direction – passe en revue le cas de tous les élèves qui ont rencontré les uns ou les autres la semaine précédente, pour des raisons plus ou moins graves. C'est un moment de vigilance pour prévenir le décrochage. Ce projet demande beaucoup d'investissement et de mobilisation de la part des enseignants et de l'ensemble de l'équipe. Le plus difficile, c'est de combiner en même temps toutes ces dimensions dans le but précis de faire réussir tous les élèves. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. www.concours-lepine.com/inventions/2017/8-college-jean-renoir-html.html